

Chapitre 5 : Etude d'un projet de création d'entreprise

III- L'étude de marché

C'est une étude obligatoire, qui doit permettre de savoir

- Si le projet choisi, parmi tant d'autres, est réalisable,
- Qu'il apporte un plus par rapport aux concurrents
- Qu'il est susceptible de permettre le **gain d'une part de marché**.

Il faut, de ce fait, se poser et répondre à un certain nombre de questions :

Quelles est la particularité de mon entreprise par rapport à ses concurrents ?

- ***Quels seront mes clients (taille, catégorie, âge, etc.) ?***
- ***Comment mon entreprise va-t-elle modifier le marché pour s'en accaparer une part ?***
- ***Mon produit ou service va-t-il couvrir ma ville, ma région ou tout le territoire national ?***
- ***Comment le produit va-t-il être commercialisé et sous quelle forme ?***
- ***Et quels sont ses atouts par rapport à la concurrence ?***
- ***Quelle est la réglementation professionnelle et juridique du secteur, voire du produit ou du service projeté ?***

IV-Etude technique du projet

Dans l'étude technique du projet, il faut toujours prendre en considération et en détail l'ensemble des moyens **humain, financier, en locaux, en matériels...** qui sont nécessaires pour assurer **la réalisation de tout projet : commercial, construction, production et , fabrication**. Ceci est particulièrement important, car l'ensemble des moyens dont il faut se disposer constituent de toute manière, des frais, des dépenses, dont le total représentera l'enveloppe de l'investissement physique projet

Projet professionnel et gestion d'entreprise - Promotion L3 Hydraulique Année 2022-2023

Par exemple dans le cas d'un projet de construction, il faut prévoir ce qui suit

•Les moyens matériels :

- Le terrain (superficie, emplacement, mode d'acquisition, propriété, location...), superficie couverte et sa répartition (production, stockage, administration, espaces libres...) ;

•Matériel de production : - Liste du matériel - Son état (neuf ou d'occasion) - Son origine (étranger ou local) - Sa capacité de production

•Moyens humains : - Personnel permanent - Personnel saisonnier •Qualification : - Direction - Encadrement technique - Encadrement financier et gestion - Personnel de production - Personnel commercial - Plan de recrutement – Organigramme

V- Etude financière d'un projet :

Permet à tout entrepreneur de savoir si le projet envisagé peut faire des bénéfices suffisants à même de rémunérer suffisamment le capital investi et de rembourser les dettes contractées. L'étude financière permet de voir si l'activité laissera des bénéfices.

L'étude financière d'un projet est une étape importante dans la réalisation d'une entreprise. Lorsqu'on décide de mettre sur pied un projet

L'étude financière se définit comme un outil assurant l'évaluation logique de l'état des finances d'un projet, d'une entreprise. Autrement dit, elle n'est rien d'autre que le calcul des premières estimations du chiffre d'affaires d'un projet et des dépenses qui seront engagées. **En d'autres termes, faire une étude financière de projet c'est prévoir comment financer les dépenses courantes, les dépenses d'investissement et d'installation.**

Les étapes pour une bonne étude financières

- La première phase d'une étude financière consiste à faire une analyse du projet : en recensant les occasions futures de l'entreprise, ainsi que les difficultés auxquelles elle pourra faire face, à court, moyen ou long terme.
- La deuxième phase consiste à élaborer un plan de financement. Il faut évaluer les besoins financiers pour la mise en œuvre du projet et trouver les moyens qui permettent de couvrir ces besoins.
- La troisième phase donne une appréciation de votre chiffre d'affaires.
- La quatrième étape est celle de l'estimation des charges : exp les dépenses
- La sixième et dernière étape d'une étude financière est celle qui vous permettra de surveiller l'évolution de votre trésorerie sur 12 mois.

CENTRE UNIVERSITAIRE MAGHNIA
DEPARTEMENT SCIENCE ET TECHNOLOGIE